

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
 États-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 États-Unis (UN AN)... \$1.25
 Étranger (Union postale. UN AN)... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1914
 17 Avenue des Érables

LA VÉRITÉ

LE HEBDOMADAIRE

Fonc. P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE: 1750

SOMMAIRE

Dernier mot.....Jules ROMAIN
 Les bienfaits des Caisses Populaires.
 Discours de S. E. le cardinal Bégin—Ce que dit l'érable au cœur canadien
 "Les Canadiens français aux États-Unis"
ETIENNE CHARLES
 Pièce excuse—La Jeunesse Catholique proteste contre le maire Payan.
 La Saint-Jean-Baptiste à Verchères.....CANADIEN
 Le drapeau du Sacré-Cœur et les pèlerins canadiens.
 Les élections d'Ontario et la tempérance....JUSTIN
 Le Congrès Eucharistique de Lourdes—Encore Sam Hughes — Punissons le parjure—
 Anarchiste heureux.....JUSTIN
 Discours du Recteur de Laval—La loi et le travail du dimanche — La Presse catholique—Un concordat en Serbie.
 En Passant : (Le coq de Strasbourg ; Sport abrutissant ; Succès des nôtres, etc.)

DERNIER MOT

Nous ne voudrions pas éterniser la discussion sur le livre de Mélanie Marnas que nous avons accusé d'être irrespectueux envers la Mère de Dieu, l'auguste Vierge Marie.

Rome dira ce qu'il en pense et nous le saurons, quoi qu'en doute notre savant contradictoire.

Nous respectons la vaste science et les vertus religieuses du Rév. Père Ruhlmann, S. J., mais nous nous permettrons de demander s'il est sérieux quand il nous taxe d'hérésie pour avoir dit que la T. S. Vierge n'est inférieure qu'à Dieu seul, sans ajouter qu'elle est inférieure à son divin Fils Saint Anselme dans son traité sur l'excellence de la Bienheureuse Vierge, dit : "Il fallait qu'après la sainteté de Dieu lui-même il fut impossible d'en supposer une plus grande que celle de Marie". A cette assertion il n'ajoute aucun correctif.

La plupart des SS. Pères qui ont parlé de la Sainte Vierge ont parlé comme lui, sans être taxés d'exagération.

Le R. Père voudra bien remarquer ceci : Nous n'ignorons pas que Marie est inférieure à son Fils, mais nous n'ignorons pas non plus que Jésus-Christ en prenant la nature humaine, n'a pas pris de personne humaine ; que l'union s'est faite dans les deux natures, que la nature humaine a pour support la personne du Verbe et que Jésus-Christ n'est pas une personne humaine, mais une personne divine ; que la valeur INFINIE de ses actes dans la rédemption vient de l'union hypostatique et non de la nature humaine qui n'a pas de personne en Jésus-Christ. Nous savons également que l'humanité de Jésus-Christ élevée à l'ordre divin par son union hypostatique

tatique au Verbe divin est supérieure à Marie.

Par conséquent lorsque nous disons que Marie n'est inférieure qu'à Dieu, il n'est pas strictement nécessaire de dire qu'elle est en même temps inférieure à Jésus-Christ puisque la *personne divine*, dans l'Incarnation reste égale au Père et au Saint-Esprit et que son humanité est élevée à l'ordre divin et reçoit l'adoration. Voilà ce que nous croyons et ce que nous enseignons.

Aucun docteur de l'Eglise n'a fait la distinction que nous demande le R. P. Ruhlmann.

Quant à l'usage de la raison dans Marie avant sa naissance, la plupart des grands docteurs et théologiens, Suarez en tête, s'accordent à dire que dès le moment de sa *conception immaculée*, Marie a été comblée de grâces et de lumières. C'est aussi ce que nous croyons. Etant prédestinée à être la *Mère de Dieu*, étant la fille bien-aimée du Père Eternel et l'épouse chérie du Saint-Esprit, nous aimons à croire que dès sa création dans le sein de sa mère, elle a par ses lumières, plus connues et plus aimées de Dieu que les plus hauts Séraphins. Nous serions bien aise de voir cette proposition déléguée à Rome.

Marie dit dans son cantique : *Fecit mihi magna que potens est.*

En effet le bras puissant de Dieu a donné à la Mère de son divin Fils tout ce qu'une *pure nature* peut recevoir de divin ; rien ne répugne à croire cela ; au contraire, la chose paraît parfaitement convenable à la sagesse divine.

Nous le répétons, nous aimerions à voir cette doctrine soumise à la S.-C. de l'Index ? — Si elle était bâmée, nous nous soumettrons humblement.

Nous respectons la vaste science du Rév. Père mais nous désirons garder la liberté d'attribuer à Marie toutes les perfections que peut posséder par un privilège inique, une créature prédestinée à être la Mère de Dieu, la reine des anges et de tout l'univers.

C'est notre dernier mot.

JULES ROMAIN.

On demande sa démission

La Tribune de Saint-Hyacinthe réclame la démission du maire Payan.

"Devant la réprobation générale, dit notre confrère, et, devant la protestation unanime de tous les échevins qui se sont levés chacun leur tour pour vous reprocher votre acte, vous n'avez, M. le maire qu'à prendre le parti le plus sage, envoyer votre démission

Si nous pouvions espérer au moins que les électeurs de Saint-Hyacinthe se souviendraient en temps et lieux du geste de M. Payan.

Les bienfaits des Caisses Populaires

Le Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception de Montréal rappelle les bienfaits des Caisses populaires et les services précieux qu'elles rendent dans nos paroisses.

"On dit et redira encore peut être : pourquoi des Caisses Populaires ? Parce qu'elles sont indispensables. En effet, comment expliquer le montant énorme prêté à des taux excessifs d'un bout à l'autre du pays ? La raison en est que les institutions existantes ne suffisent pas à satisfaire à tous les besoins. La Caisse vient justement à l'aide des petits emprunteurs en diminuant les intérêts et en facilitant les moyens de remboursements. En plus, la Caisse atteint un capital qui, la plupart du temps, resterait inutilisé ; elle facilite le développement des œuvres paroissiales, des transactions qui, faites sur place, profitent aux gens de la paroisse ; elle crée et développe le goût de l'épargne, éloigne des dépenses inutiles, elle forme à l'action coopérative, apprend le maniement des capitaux, inspire le goût de l'initiative. Voici un fait qui est un argument. Mgr Brunet, le nouvel évêque de Mont-Laurier, dit à ses ouailles : Nous aurons besoin d'argent pour développer les œuvres de l'évêché. Cet argent il nous faudra forcément l'emprunter. Nous pouvons vous donner de sérieuses garanties ; nous paierons cinq pour cent sur les prêts qui pourraient nous être offerts.

Résultat : en huit jours, le procureur de l'évêché recevait de ces colons, qui viennent à peine d'ouvrir leurs terres, une somme de huit mille deux cents piastres.

Autre exemple. La Saint-Vincent de Paul de notre paroisse fait construire actuellement une maison sur la rue Papineau pour les œuvres de charité et de bienfaisance. Où emprunte-t-elle l'argent ? à la Caisse Populaire qui en garantissant ses prêts sur la valeur de la construction sauvegarde sûrement ses intérêts, rend d'immenses services et réalise des bénéfices."

Canadiens-Français

Sept canadiens français ont été élus membres de la législature d'Ontario, deux conservateurs, M. Morel (Nipissing), et M. Mathieu (Rainy River) ; et cinq libéraux : MM. Ducharme (Essex), J. A. Pinard (Ottawa), D. Racine (Russell), Z. Mageau (Sturgeon Falls), et G. Evanturel (Prescott).

DISCOURS

De S. E. le Cardinal Bégin

En réponse à l'adresse du clergé S. E. le cardinal Bégin a prononcé un important discours que nos lecteurs aimeront à lire :

Messieurs et chers Collaborateurs,

Parmi toutes les adresses qui me sont présentées à l'occasion de mon élévation au Cardinalat, parmi toutes les paroles de bienvenue et d'hommage qui m'accueillent au retour de mon voyage si rapide et si inattendu, votre adresse et vos paroles me sont particulièrement chères. Vous avez été associés à mes labeurs, à tous mes travaux, à toutes les œuvres que j'ai pu accomplir, et si, comme vous le dites, c'est cela que Notre Saint-Père le Pape a voulu récompenser par les honneurs de la pourpre romaine, c'est à vous aussi bien, et plus encore qu'à moi que s'adressent ces marques de sa paternelle bienveillance.

Et je m'empresse de vous le dire tout de suite, si mon épiscopat long déjà de plus de vingt-cinq années a pu produire quelques fruits pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, c'est à la collaboration de mon clergé que je le dois. L'évêque seul est bien impuissant à exercer sur les fidèles l'action surnaturelle qu'il ambitionne ; et c'est une bénédiction pour son ministère et pour son zèle pastoral, que d'être entouré de prêtres dévoués, attentifs à seconder ses desseins, prêts à porter jusqu'à la plus modeste des âmes le message de vérité et de vertu qu'il lui envoie. Et grâce à Dieu, j'ai rencontré dans l'excellent clergé de Québec des coopérateurs qui m'ont puissamment aidé dans les tâches laborieuses, importantes, parfois difficiles que j'ai entreprises. Et je me plais à signaler encore ici, vous-mêmes, d'ailleurs, y avez fait allusion dans votre adresse, je me plais à signaler le dévouement si alerte, si efficace, si assidu de mon cher Auxiliaire. Mgr Roy a pris souvent la plus large part du lourd fardeau qu'il y avait à porter. Vous savez comme son épaulé n'a pas fléchi, et qu'il a toujours trouvé dans les ressources de son zèle, dans l'activité de son apostolat, dans l'éloquence de sa parole, tous les moyens d'aller jusqu'au bout du chemin à parcourir, et du travail à faire. Je me fais un devoir de joindre ici au nom de mon Auxiliaire celui de mon Vicaire Général. Vous savez la longue expérience de Mgr Marois dans l'administration diocésaine, et combien son assiduité infatigable au travail a toujours été pour moi un inappréciable réconfort.

Je ne puis donc ce matin, en retour

de vos hommages et de vos compliments, que vous remerciez de votre généreux concours, et reporter sur vous, sur mon vaillant Auxiliaire, sur mon dévoué Vicaire Général, sur mon clergé, sur le clergé séculier et sur le clergé régulier de ce diocèse, une part très grande des honneurs que le Saint-Siège a bien voulu me conférer.

Je suis profondément touché de vos sentiments de gratitude envers le Souverain Pontife. Personnellement, je lui ai marqué ma profonde reconnaissance pour le témoignage de haute appréciation qu'il a bien voulu donner à l'Eglise de Québec, et je ne suis pas étonné de retrouver dans vos cœurs le même sentiment. Pie X mérite bien notre respect et notre affection. Il aime le Canada où il sait que se développent de beaux et larges diocèses, où il sait que grandissent pour Dieu et pour son Eglise de si belles espérances. Il connaît la foi de notre peuple. A plusieurs reprises je me suis plu à lui dire combien ici les âmes catholiques sont ferventes, sincèrement attachées à Rome, et soucieuses de voir s'étendre le règne de l'influence de Notre Seigneur Jésus Christ. Pie X sait tout cela, et c'est parce qu'il le sait qu'il a voulu que le Canada fût une fois encore placé au rang des grandes nations catholiques, et qu'il a assigné à l'un de ses évêques une place dans le Sacré-Collège. C'est parce que le Pape sait toutes ces choses, et qu'il sait aussi que l'Eglise de Québec, la première, la plus ancienne de ce pays, et de toute l'Amérique du Nord, a une histoire particulièrement belle et féconde qu'il a voulu, pour la deuxième fois, couvrir de la pourpre romaine le siège de ses archevêques.

C'est donc au Pape, chers Messieurs, c'est à Pie X qu'il faut adresser nos paroles de gratitude. C'est lui qu'il faut remercier; c'est lui, et en lui l'Eglise qu'il faut aimer.

Ah oui, chers Messieurs, aimez bien l'Eglise, votre Mère. Aimez l'Eglise, car c'est elle qui vous a faits prêtres, et qui vous a confié une part de sa surnaturelle mission. L'Eglise ouvrière du salut, c'est vous; l'Eglise pourvoyeuse de la grâce et des mystères de la charité divine, c'est vous. Etant ainsi identifiés à l'Eglise, à son chef, à sa vocation, comment ne l'aimeriez-vous pas, et comment ne dépenseriez-vous pas pour elle toutes les ardeurs, toutes les générosités de votre sacerdoce?

Aimez l'Eglise et pour elle soyez dévoués. Il est facile de se dévouer quand on travaille auprès de fidèles qui sont chrétiens et si bien disposés, quand on rencontre dans les âmes une si docile correspondance à la grâce de votre ministère. Il est facile de se dévouer et de travailler dans le champ du père de famille, quand on cultive une vigne comme la nôtre, pleine de sève et de force, quand on trace un sillon dans le champ même qui fut labouré par des pasteurs qui s'appellent Laval, Briand, Plessis, Baillargeon et Taschereau. Et comme vous avez bien raison tout à l'heure d'évoquer le nom et la mémoire vénérée de celui qui m'associa un jour à ses labours, qui m'appela au secours de sa vieillesse fatiguée et glorieuse, et qui porta si dignement sur ses épaules la pourpre

royale de Léon XIII! Le Cardinal Taschereau fut pour moi un père aimé avant qu'il m'appelât à devenir son coadjuteur, et si j'ai pu faire quelque chose dans ce vaste diocèse qu'il me confia comme un héritage sacré, c'est que j'ai essayé de continuer le sillon qu'il avait commencé, et c'est aussi parce que j'ai souvent reporté ma pensée et mon souvenir vers ces prélats illustres, vers ces évêques qui ont tant honoré le siège de Québec, et qui ont laissé au foyer de la vie diocésaine les plus belles et les plus fortifiantes traditions.

Chers Messieurs, travaillons ensemble encore et toujours, pour ne pas laisser périr tant de glorieuses semences et pour assurer de fructueuses moissons.

Travaillez, vous prêtres éducateurs préposés à l'enseignement dans cette chère Université Laval, au Séminaire de Québec, dans les collèges de Sainte-Anne et de Lévis, et à l'école apostolique dans les Juvénats et les autres institutions d'enseignement de ce diocèse. Formez des jeunes gens instruits, des cœurs vaillants, formez surtout des chrétiens. Quand, près du Siège de Pierre, l'on voit venir la marée montante des doctrines malsaines et des erreurs de toutes sortes, quand on voit leur flot menaçant battre vainement mais violemment le roc où ce siège est fixé à jamais, l'on comprend mieux comme il importe de faire dans les esprits la lumière véritable, et d'y répandre la clarté sereine de notre Evangile. Apprenez donc l'Evangile aux jeunes élèves que vous demandent la science de la vérité; apprenez-leur l'Evangile, c'est-à-dire, apprenez-leur que hors l'Evangile, il n'y a pas de vérité intégrale, ni théologique, ni philosophique, ni morale, ni sociale; et appliquez leur esprit si curieux et si diligent à la doctrine de Jésus-Christ.

Faites-nous des hommes instruits qui soient pénétrés de la vérité catholique et de la nécessité de subordonner toutes pensées et toutes actions à la pensée de l'Eglise et à l'action surnaturelle de Dieu. Vous aurez ainsi bien accompli votre tâche et vous aurez vraiment élevé la jeunesse que l'on vous confie.

Et vous, chers Messieurs, qui êtes engagés dans les travaux du ministère sacerdotal, et dans les œuvres sociales d'action sociale catholique, donnez à ce ministère et à ses œuvres tous les soins de votre zèle, de vos aptitudes naturelles, et de vos vertus surnaturelles. Comme il fait bon pour une âme sacerdotale, pour un cœur d'apôtre, de travailler au salut d'autres âmes, d'élever et de purifier d'autres cœurs! C'est pour Dieu que vous travaillez ainsi; c'est sa gloire que vous procurez, c'est son ciel que vous peuplez des élus qu'il a rachetés.

Mais si vous voulez que votre travail soit le plus possible fructueux et qu'il soit le plus possible durable, appliquez-vous à créer, à organiser, à maintenir les œuvres et les associations que l'on vous recommande. Celui qui s'isole dans son ministère, et qui travaille en marge des directions autorisées, celui-là peut trouver momentanément un repos assuré, une quiétude plus grande que sa journée est pleine et laborieuse; qu'il prenne

garde cependant: il ne peut se flatter de travailler avec le maître, et il exerce sur les âmes une influence amoindrie, que viendront abattre et détruire des influences contraires. Entrez donc dans les vues et les desseins de votre archevêque, de ceux qui ont autorité pour orienter votre ministère et pour le faire capable de produire les meilleurs fruits.

Secondez de toute votre volonté, ces œuvres que nous avons établies et que nous voulons voir grandir et prospérer. L'Action Sociale Catholique, l'œuvre de la Presse Catholique, la Société de la Croix Noire de Tempérance, voilà entre bien d'autres, des œuvres que je vous recommande encore, dont le plein développement dépendra de votre zèle, et qui contribueront à répandre autour de vous, dans les esprits les saines pensées de la vérité catholique, dans les cœurs l'énergie des vertus surnaturelles.

Vous savez comme Pie X estime et désire voir s'établir partout ces œuvres d'action sociale et de presse catholique. Alors qu'il était Patriarche de Venise, il se déclarait un jour prêt à vendre sa Croix pectorale, pour assurer l'existence d'un journal catholique de sa ville épiscopale; et il attache encore une extrême importance à la diffusion par le journal quotidien de la vérité religieuse, de la doctrine sociale catholique. Vous ne sauriez donc lui être plus agréable qu'en travaillant avec moi à faire les œuvres qu'il recommande, et à répandre partout dans vos paroisses le journal qu'avec sa paternelle bénédiction nous avons fondé.

Travaillez avec courage, chers Messieurs; travaillez avec constance au bien des âmes et à l'accroissement de la vie et de l'influence de l'Eglise. Mais travaillez aussi avec charité. Soyez bons, soyez pour tous serviables, et à tous dévoués. Mettez dans vos cœurs la suavité et la douceur du Cœur de Jésus. Faites paraître en vous non pas des pasteurs durs et impétueux, mais des gardiens pleins de tendresse du troupeau qui vous est confié. C'est dans la charité, c'est dans le sacrifice librement accepté et généreusement offert, c'est dans l'humiliation même que Notre Seigneur a racheté les âmes, et fondé son Eglise; ce n'est pas par d'autres moyens que vous pourrez vous aussi continuer la mission du Maître crucifié.

Travaillez, chers coopérateurs, et vos travaux multipliés seront la joie de ma vieillesse. Malgré tout ce que l'on dit de ma vaillance à vaincre les années et de mon habileté à en dissimuler les ravages, je sens bien que je ne suis plus jeune, et que j'ai derrière moi une longue suite de jours accumulés. Je veux bien aussi longtemps que Dieu me le permettra guider encore vos travaux, et m'associer à vos labours, mais je sens bien que l'heure du repos n'est pas éloignée. Les dernières années que Dieu voudra m'accorder, je veux plus que jamais les dépenser à son service et au service des âmes que j'ai tant aimées. La pourpre dont Pie X vient de couvrir mes épaules est le symbole du suprême sacrifice. Je veux le porter pour me souvenir toujours que je ne m'appartiens pas mais que je suis

à l'Eglise, que je dois partager son universelle sollicitude, et que je dois tout et jusqu'à mon sang pour l'extension de son règne, et pour le triomphe de sa cause. Si cette pourpre jette sur le siège de Québec un éclat qui l'honore, je veux que cet honneur lui vienne de nos œuvres accomplies en commun, qu'il ne soit pas la consécration d'une vaine gloire, mais plutôt le témoignage de nos communs travaux et de nos surnaturelles ambitions. Et quand cette pourpre sera devenue mon linceul, vous resterez à vos postes, à vos œuvres, à vos sacrifices, et ce sera ma vraie gloire que cette survivance de mon âme dans les victoires toujours renouvelées de votre apostolat.

Ce que dit l'érable au cœur canadien

M. l'abbé Hervé Trudel fait dans le *Bien Public* une comparaison très juste et très patriotique entre l'érable et le Canadien :

"L'érable, dit-il, n'a peut-être pas la cime altière ni la vaste ramure touffue de quelques autres essences; et, pourtant, il vaut davantage parce qu'en ses veines circule une sève précieuse, génératrice du plus suave des produits.

Ainsi m'apparaît, sur le continent américain, le fils de la vieille France au milieu des fils d'Albion. Ce dernier a pu embrasser davantage et, par son génie mercantile, monter plus haut. Mais l'autre, enrichi par la sève puisée au sol des merveilleuses civilisations grecque et latine, gagne bientôt en richesse immatérielle ce qu'il perd en espèces sonnantes.

Puis, à l'assaut des tempêtes, l'érable résiste mieux que les géants des forêts.

Dans le tourbillon des conflits politiques entre l'Angleterre et sa rivale Yankee, le Canadien d'origine française a mieux résisté que le Saxon.

Quand l'érable a jeté quelque part ses vigoureuses racines, quels sapindacées pourraient donc lui enlever la possession du sol conquis? Dès que le travailleur "Canayen", bûcheron ou laboureur, s'est implanté dans un canton, nul ne le peut déloger, à preuve, les Bois Français et le Nouvel Ontario.

Les érabières se renouvellent d'elles-mêmes, et multiplient leurs sujets à l'infini. Où trouver une race plus prolifique que la nôtre?

C'est lorsqu'il a été profondément blessé, meurtri par la gouge que l'érable donne son rendement et laisse voir ce qu'il vaut. Sous les rudes assauts du conquérant, le Canadien a donné la pleine mesure de sa valeur. Les coupe redoublés ont doublé sa force d'endurance et lui ont forgé une âme d'airain.

Aimons nos érables, cultivons-les soigneusement. Ils nous prêchent de salutaires leçons."

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

“ Les Canadiens français aux Etats-Unis ”

Sous ce titre, la *Liberté*, de Paris, sous la signature de M. Etienne Charles, consacre un intéressant article au récent ouvrage de M. l'abbé D. M. A. Magnan, *Histoire de la race française aux Etats-Unis*. La publication de cette œuvre vraiment nationale a donné lieu, en France, à toute une campagne de presse et de revue, et ce, dans les milieux les plus intellectuels et les mieux disposés envers l'Eglise catholique, l'*Univers*, la *Croix*, les *Etudes*, la *Revue d'Apologétique*, etc., etc. L'illustre abbé Guibert, ancien Recteur de l'Institut catholique de Paris, décédé il y a quelques mois à peine, a été l'un de ceux qui acclamèrent en France, avec le plus d'enthousiasme l'ouvrage de M. l'abbé Magnan. Ce fut le dernier article de revue sorti de la plume autorisée de cet éducateur apôtre en même temps qu'écrivain de premier ordre.

Voici maintenant l'article de la *Liberté*:

On compte aux Etats-Unis environ 1,700,000 habitants d'origine française dont près de la moitié sont des Canadiens français qui ont conservé fidèlement l'usage de notre langue. Ce fait ethnographique, où notre pays est si fortement intéressé, semble n'être point assez connu chez nous, mais nous le trouvons pleinement mis en lumière dans un remarquable ouvrage, " Histoire de la race française aux Etats-Unis, " dont l'auteur, un prêtre du diocèse de Québec, M. l'abbé D. M. A. Magnan est l'un des hommes qui luttent avec le plus d'énergie au Canada pour y défendre notre culture, sans cesse battue par le flot grossissant d'une anglicisation méthodiquement conduite.

Ces Canadiens français ou leurs parents ont, pour la plupart émigré après la guerre de Sécession, dont la fin fut marquée, spécialement dans les Etats du Nord-Est, par une prodigieuse recrudescence de l'activité industrielle et commerciale. " Les émigrants canadiens, nous apprend M. l'abbé Magnan, furent tous, ou presque tous, de fort honnêtes gens, qui vinrent alors aux Etats-Unis demander au travail l'aïssance ou la fortune... On vit surgir, aux alentours des villes, le long des rivières, dans les vallons jusque-là solitaires, des usines et des manufactures. Les capitaux affluèrent de toutes parts et les millions américains, décuplés, centuplés par les trusts, commencèrent cette danse fantastique qui devait transformer l'aride patrie des puritains de la Nouvelle-Angleterre en un vaste atelier de toutes les branches de l'industrie Les Canadiens français ne tardèrent pas à être appréciés, grâce à leur habileté, leur bon esprit et leur amour du travail... Issus d'une race forte, endurcis aux rudes travaux de la terre, accoutumés aux rigueurs d'un climat glacial, ces fils de défricheurs furent de précieuses recrues pour la grande armée des travailleurs américains... Leur arrivée aux Etats-Unis fut un immense bienfait dans l'ordre économique : les for-

tières que ces immigrants ont édifiées par leur travail, depuis cinquante ans sont incalculables. Aussi, l'Amérique qui sait mieux que qui que ce soit apprécier les choses par leur côté pratique n'a cessé, pendant plusieurs années de favoriser le courant de l'émigration canadienne vers son pays, et d'en accélérer le mouvement par la réclame et le concours d'agents spéciaux. "

Il y a partout aux Etats-Unis, des émigrés ou des fils des émigrés canadiens, notamment dans la Louisiane, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota, mais c'est principalement dans les six Etats de l'Est qui composent la Nouvelle-Angleterre—Vermont, New-Hampshire, Maine, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut—et dans le nord-est de l'Etat de New York que l'émigration canadienne est puissante par le nombre. " Ainsi, écrit M. l'abbé Magnan, la Nouvelle-France de l'Amérique, actuellement protégée par deux drapeaux, occupe le nord-est du continent. La province française de Québec s'est dilatée, voilà tout ! Circonstance heureuse, car les Franco-Américains se trouvent alors dans le voisinage de leur pays d'origine, tout près du château-fort de leur nationalité. Aussi, il est facile de comprendre tout l'avantage qu'ils retirent d'un tel rapprochement. Québec, en effet, la vieille province, le Canada pour nous, ne cesse, par ses journaux, les relations amicales qu'elle entretient avec ses fils expatriés, les liens de parenté qui la rattachent à la plupart d'entre eux, ses prêtres surtout, de raviver dans le cœur des Canadiens émigrés l'amour des traditions nationales, de favoriser ce que nous appelons l'épaulouissement de la race et de rester, pour tout dire, en un mot, son foyer d'alimentation. "

On peut évaluer à près de 800,000 le nombre des Canadiens français établis dans les six Etats de la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York. Il n'est guère de ville, dans cette région industrielle, où n'existe un quartier français, un " petit Canada ", comme on l'appelle là-bas, habité aujourd'hui encore par ces émigrés ou par leurs fils, restés, eux aussi, profondément attachés au souvenir de la vieille mère-patrie, à sa langue dont ils ont conservé l'usage, et à sa religion.

Aux Etats-Unis, comme au Canada, c'est la religion qui a maintenu l'union entre ces Canadiens français et, en les groupant étroitement en paroisses ou, pour employer le mot local, en " congrégations ", leur a permis de résister victorieusement aux entreprises d'assimilation des Américains de langue anglaise au milieu desquels ils étaient, en quelque sorte, perdus. Si l'œuvre de l'anglicisation s'est brisée contre leur résistance, c'est parce que les prêtres canadiens, passant la frontière, sont allés leur donner l'occasion d'entendre, de nouveau, parler leur langue. A la voix de ces prêtres si profondément patriotes, les Canadiens se sont levés et associés pour construire à leurs frais des églises, des écoles, des hôpitaux et des orphelinats. " Le Canadien, écrit M. l'abbé Magnan, est peut-être, de tous les catholiques américains, celui qui contribue le plus généreusement, au moins d'une ma-

nière permanente, aux œuvres paroissiales. C'est que ce fils de Français tient autant à sa paroisse nationale qu'à son propre foyer. Elevé dans un pays où flotte un drapeau étranger sur un sol défriché par ses pères, mais conquis depuis un siècle et demi par une puissance jadis ennemie de sa race, il a reporté vers le clocher de son église l'amour que tout homme a pour sa patrie. Il faut avoir exercé le ministère sacerdotal durant quelques années au milieu d'eux pour savoir avec quel empressement nos Canadiens de là-bas répondent à tous les appels de leurs prêtres quand il s'agit de construire une église ou une école. "

Ces Canadiens français des Etats-Unis, de même encore que ceux du Canada ne séparent pas dans leurs affections leur religion et leur patrie. S'ils cessent d'être catholiques, ils s'américanisent ou plutôt s'anglicisent, s'ils abandonnent l'usage du français ils se laissent peu à peu aller à se désintéresser de leur religion en même temps que de leur pays d'origine et ils perdent, à la fois, le sens de leur nationalité et de leurs croyances. Ainsi, le clergé canadien-français, qui est encore peu nombreux aux Etats-Unis, doit-il, comme il est contraint de le faire au Canada où le clergé irlandais, tout à fait anglicisé, le combat, vivement multiplier ses efforts pour lutter contre cette propagande hostile. Il faut que son action soit double, qu'il maintienne l'attachement au catholicisme par la conservation de la langue française et qu'il assure la place à celle-ci en gardant celui-là contre les atteintes des confessions rivales. La langue est la sauvegarde de la foi et la foi assure la persistance de la langue. Mgr Latulippe, vicaire apostolique de Témiscamingue, écrivait dans une lettre pastorale : " Sans doute, nous voulons que nos enfants apprennent l'anglais ; cette langue leur est nécessaire pour qu'ils puissent réussir plus parfaitement dans leurs affaires, mais nous voulons aussi, afin qu'ils n'échocent pas dans la seule affaire véritablement importante, que nos élèves canadiens-français conservent leur mentalité, et qu'ils n'oublient pas la langue dans laquelle ils ont appris à prier, car l'expérience l'a démontré partout, la langue est l'une des plus fidèles gardiennes de la foi. " Et Mgr Langevin, archevêque de Saint-Bouiface, disait aux Canadiens français de Central Falls, Etats-Unis : " Il ne fait aucun doute, et l'expérience est là pour le prouver, que de la conservation de votre langue dépend en grande partie la conservation de votre foi. "

La réciproque n'est pas moins vraie, comme le constate M. l'abbé Magnan, Canadien qui ne veut pas oublier qu'il est Français par ses aïeux, et qui parle notre langue, la sienne, avec une pureté que nous avions, l'un de ces derniers jours, le plaisir d'admirer. " Le foyer du patriotisme ? écrit-il. Mais nous l'avons aux Etats-Unis tout aussi bien qu'au Canada, dans nos paroisses nationales. Depuis l'époque de la conquête, qu'on le sache bien, l'âme de la nationalité française au Canada s'est réfugiée sous les voûtes de nos temples, à l'ombre de la croix de nos clochers. L'église, voilà la source

ce mystérieuse de cette vitalité extraordinaire qui circule dans nos veines et se manifeste par un invincible amour de nos traditions. Aussi, comme ils connaissent bien notre histoire et le secret de notre force, ceux qui, pour nous anéantir, veulent dénationaliser nos paroisses ! Tout est là, en effet. "

ETIENNE CHARLES.

Piètre excuse

Le maire Payan de Saint-Hyacinthe a publié dans un journal local une lettre dans laquelle il cherche à expliquer ou mieux à excuser sa conduite blâmable lors de la procession du T. S. Sacrement.

On connaît l'incident en question. M. Payan déclare qu'il est intervenu non pas comme maire, mais comme doyen de la Congrégation presbytérienne.

Voilà une belle excuse.

M. Payan et tous le savent que ce n'est pas au doyen des presbytériens mais au maire que les musiciens ont obéi.

En terminant sa lettre M. le maire reconnaît sa faute et exprime des regrets : " Je sais maintenant qu'il eût été préférable pour moi de ne pas intervenir "...

C'est donc que M. Payan comprend malgré tout que M. le doyen déroberait mal M. le maire.

La Jeunesse Catholique proteste contre le maire Payan

M. U Boucher, président du groupe St-Hyacinthe de l'A. C. J. C., communique la protestation suivante :

Le Groupe St-Hyacinthe de l'A. C. J. C. proteste hautement contre la conduite du maire de notre ville lors de la procession de la Fête-Dieu.

Maire protestant, élevé par la générosité des citoyens à l'honneur de nous représenter, il a oublié que notre ville est essentiellement catholique romaine, il a outrepassé ses droits et nous a gratuitement insultés en faisant taire la fanfare du Patronage dans le parcours de la procession en face de l'église presbytérienne.

Nous exigeons donc une réparation d'honneur de la part du maire de St-Hyacinthe.

LE GROUPE ST-HYACINTHE DE
L'A. C. J. C.

De scandale en scandale

Les ennemis de l'Eglise et amis du malheureux M. Jules Lemire, le prêtre député aux Chambres de France et maire de sa ville d'Hazebrouck, malgré les défenses formelles de son évêque, s'agitent maintenant, nous apprend l'*Action Sociale*, pour assurer à " leur victime " le succès de sa prochaine candidature comme sénateur et pour consommer de la sorte, à vie, le scandale de son insurrection et de sa rébellion contre l'autorité religieuse dont il relève.

La Saint-Jean-Baptiste

A VERCHÈRES

Les habitants de Verchères ont voulu célébrer la "Saint-Jean-Baptiste", comme d'habitude, et mieux encore. En voici le programme qui a été lu du haut de la chaire :

"Après les Vêpres, procession sur la rue principale, avec un petit saint Jean-Baptiste, accompagné de l'agneau traditionnel.

A 8 hrs., feu de la Saint-Jean sur la côte. En même temps, illumination de l'île Marie en face de Verchères.

A 9 hrs., feu d'artifice."

L'église avait reçu, pour la circonstance, une décoration de feuilles d'étable.

On a fait brûler beaucoup de cierges devant la statue de saint Jean-Baptiste, spécialement exposée au milieu du sanctuaire.

Le sermon a traité de la franc-maçonnerie, des mariages mixtes et de la lecture des livres antireligieux : toutes choses qu'il faut combattre si l'on veut conserver au Canadien français sa foi traditionnelle. M. le curé a ajouté : "Ceux-là ne sont Canadiens français que de nom, qui votent sans scrupule pour des anticléricaux, comme plusieurs l'ont fait à Montréal, aux dernières élections municipales."

L'absence de toute démonstration populaire à Montréal ne dit rien qui vaille. Les montréalais devraient savoir, — sans parler des autres raisons — qu'il faut accoutumer leurs milliers d'étrangers à voir dans Montréal, une ville véritablement canadienne-française et qui veut rester telle, et non pas une ville purement cosmopolite, qui n'a rien de propre, rien de personnel, rien d'ancestral.

Ce n'est pas en enlevant à un peuple ses fêtes joyeuses qu'on le rend meilleur ou plus fort.

Il y a toujours moyen de s'être l'utile à l'agréable.

Si la Société Saint-Jean-Baptiste persiste à vouloir abolir les vieilles traditions, nous verrons le clergé — comme d'habitude, au besoin — se mettre à la tête de la démonstration nationale.

CANADIEN.

Un confrère chevalier

M. le Dr Jules Dorion, directeur de l'Action Sociale, vient d'être créé Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

Cet honneur bien mérité réjouit tous ses confrères. M. Dorion a courageusement abandonné sa profession pour s'enrôler dans les rangs des journalistes catholiques.

Le Saint Père a tenu à récompenser son travail, son talent et son dévouement à une œuvre de presse chère à S. E. le cardinal Bégin et précieuse pour l'Eglise.

Nous félicitons de tout cœur le nouveau Chevalier qui représente si dignement la presse catholique dans l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

Le Drapeau du Sacré-Cœur

Et les Pèlerins canadiens

Une imposante cérémonie a eu lieu jeudi après-midi, à la basilique, à l'occasion du départ des Canadiens qui s'en vont à Lourdes assister au prochain Congrès Eucharistique.

Nos lecteurs savent qu'un Comité de propagande du drapeau du Sacré-Cœur a eu l'heureuse idée de confier aux pieux pèlerins un superbe drapeau en soie et brodé, aux armes du Sacré-Cœur, pour que ceux-ci le déploient à Lourdes et plus tard à Rome, aux pieds du Souverain Pontife, où Mgr l'Auxiliaire de Québec priera le Vicaire de Jésus Christ de le bénir officiellement.

A deux heures précises, Monseigneur Roy et un grand nombre de prêtres avaient pris place dans le sanctuaire de la Basilique pour la cérémonie de la bénédiction du drapeau du Sacré-Cœur. Parmi les assistants se trouvaient Mgr Marois, administrateur du diocèse, Mgr Rouleau, Principal de l'École normale Laval de Québec, Mgr C. O. Gagnon, etc.

La nef de la vaste basilique était littéralement remplie par les pèlerins et ceux qui avaient tenu à honorer le Sacré-Cœur et à souhaiter bon voyage aux Congressistes.

Après avoir béni solennellement le drapeau Mgr Roy remercia les donateurs du drapeau et les zouaves qui avaient bien voulu accepter de faire escorte d'honneur et accompagné les pèlerins au paquebot. Il dit que ceux-ci seraient fiers de leur drapeau et le porteraient jusqu'à Rome avec confiance dans la divine protection du Sacré-Cœur.

Le corps des zouaves présenta alors ses armes au drapeau, puis le prirent et se mirent en route pour le quai.

Deux à trois cents personnes firent suite au drapeau. Le spectacle était vraiment émouvant.

Rendus près de l'Alsatian, les zouaves et une foule nombreuse entourèrent Mgr Roy et ses compagnons de voyage.

Mgr Rouleau s'avança et offrit le drapeau au nom du Comité de citoyens qui avait eu la généreuse pensée d'honorer le Sacré-Cœur de Jésus. Il pria Mgr Roy de le porter au pied de la Vierge de Lourdes pour qu'elle le bénisse et de là à Rome pour que le Saint-Père attire sur le drapeau des Canadiens français les bénédictions du ciel.

Les Zouaves remirent alors le drapeau à Mgr Roy qui le confia à M. Normand, un des pèlerins.

Mgr Roy fit une courte, mais vibrante allocution. Il remercia le Comité de propagande du Drapeau du Sacré-Cœur et les Zouaves ; il demanda à tous de mettre le voyage des Congressistes sous la protection de l'Etoile de la Mer et du Sacré-Cœur pour que tous reviennent non seulement sains et saufs, mais sanctifiés.

Anarchiste heureux

L'assassin de l'Archiduc François-Ferdinand et de son épouse s'est, paraît-il, déclaré très heureux de son crime odieux.

Il a avoué qu'il est anarchiste et qu'il l'est devenu à la suite de la lecture de livres traitant d'anarchisme. Depuis longtemps il méditait d'abattre l'un des piliers de la monarchie austro-hongroise.

Prinzip est donc le produit de l'enseignement anarchique.

On sait de quelle terrible façon il a mis en pratique les fameuses théories sociales.

La franc-maçonnerie et le socialisme qui encouragent en sous-main l'anarchie préparent des jours bien sanglants à notre pauvre société.

Le socialisme devient de jour en jour une puissance redoutable. C'est l'anarchie qui l'installera au pouvoir dans certains pays d'Europe.

Il ne sera pas nécessaire de vivre très vieux pour voir l'accomplissement de ces tristes et effroyables calamités.

Ce sera le fléau de Dieu contre les peuples déchristianisés.

JUSTIN.

ALLOCUTION

De Son Excellence le Délégué Apostolique

A la basilique, après la cérémonie du retour de Mgr l'Archevêque de Québec, mardi après-midi, Son Excellence Mgr Stagni, délégué apostolique, a fait l'allocution suivante :

Eminentissime Seigneur,

Je suis heureux d'être le premier à vous saluer dans votre Eglise métropolitaine, prince de la Sainte Eglise Romaine.

Sous les voûtes de cette basilique où vous revenez aujourd'hui au milieu de la joie de votre clergé et de votre peuple, il me sied d'une manière toute spéciale, me semble-t-il, même en ma qualité de délégué apostolique, de vous adresser mes salutations les plus respectueuses.

Vous êtes, en effet Eminence, un de ceux qui, revêtus dernièrement de la pourpre romaine, ont été élevés par le Souverain Pontife à la haute dignité de princes de l'Eglise et intimement associés à la Sacrée Dynastie des papes, la plus vénérable de toutes les dynasties de la terre ; en vous présentant donc en cette occasion mes salutations, mes félicitations, mes hommages, je ne fais que témoigner respect et honneur sur les bords du Sait-Laurent à celui qui a été honoré sur les rives du Tibre par le vicaire de Jésus-Christ, ma voix n'est que l'écho, il me semble de celle de notre Très-Saint-Père, mon très auguste souverain, qui vous a appelé au sénat de la Sainte Eglise, *Sic honorabitur quicumque voluerit rex honorare.*

En vertu de la mission dont je suis chargé par le Saint-Siège, j'ai l'honneur, et, laissez-moi le dire, le bonheur aussi, de me trouver en contact

presque continu avec les archevêques et les évêques du Canada. A ce titre, il me semble appartenir de quelque manière à la hiérarchie du pays. C'est pourquoi avec la permission de Nos Seigneurs et mes vénérables frères dans l'épiscopat, dont un bon nombre honorent cette réception officielle de leur présence, je prends la liberté, Eminence, de vous dire aussi un mot en leur nom. Nous nous réjouissons avec Notre Eminentissime Père et nous vous félicitons du lustre qui vient d'être attaché à l'épiscopat canadien par l'élévation de leur très vénéré confrère en votre aimable personne à la dignité de la pourpre cardinalice. Nous exprimons à Votre Eminence nos souhaits les plus ardents et nous prions Jésus-Christ, le prince des pasteurs et l'évêque de nos âmes qu'il veuille bien conserver Votre Eminence, pour de longues années encore, à la vénération et à l'amour de l'Eglise canadienne.

Ad multos annos !

Punissons le parjure

A plusieurs reprises nous avons réclamé des punitions exemplaires contre le parjure.

Un des records de Montréal vient de dénoncer la facilité et le sans-gêne avec lequel de nombreux témoins se parjurent.

"Les parjures qui se commettent chaque jour dans les différentes cours de justice, dit-il, sont devenues si fréquentes que l'on semble ne plus regarder le serment comme l'un des actes les plus solennels dans la vie d'un homme, puisque l'on prend Dieu à témoin de ce que nous allons dire est l'absolue vérité. La justice reconnaît la gravité du faux serment en punissant sévèrement ceux qui le commettent, mais il n'est pas toujours facile de prouver la culpabilité de celui qui ment effrontément devant Dieu et devant les hommes.

C'est probablement en cour de recorder et en cour de police que les parjures se commettent le plus communément. Dans ces cours comparaisent souvent des étrangers qui ne connaissent absolument rien de la signification du serment, qui n'ont de Dieu qu'une idée très vague, qui ne croient qu'au bénéfice à retirer d'un mauvais coup à faire. Ces gens-là ne commettent pas de faux serment, ce sont simplement des menteurs, des fourbes et des êtres dangereux. Plus coupables cependant sont ceux qui, ayant la foi disent, sous serment, le contraire de la vérité, et c'est contre eux que la justice doit se montrer la plus sévère."

C'est là un terrible symptôme qui signale ce magistrat.

Le parjure est un sûr indice de la disparition de la foi.

Encore une fois on ne sévit pas assez chez nous contre le parjure.

Le serment, ne l'oublions pas, est pour ainsi dire la base de la justice.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Honneurs pontificaux

Son Eminence le cardinal Bégin a apporté, de Rome, des honneurs pontificaux pour sept citoyens en vue de Québec, outre celui conféré déjà à Son Honneur le maire Drouin qui a été créé Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

A l'archevêché, le cardinal au nom de Sa Sainteté Pie X, a créé quatre nouveaux chevaliers commandeurs de l'ordre de Saint Grégoire le Grand et trois chevaliers.

Les décorés sont : Chevaliers Commandeurs : M. F. X. Lemieux, juge en chef de la cour supérieure et président de la ligue anti-alcoolique ; M. Thomas Chapais, conseiller législatif et vice-président de la ligue anti-alcoolique ; M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique ; M. Cyrille Tessier, notaire, vice-président de l' " Action Sociale catholique " et président de la Caisse d'Économie. Chevaliers : M. Etienne Paradis, négociant, de la maison Langlois et Paradis ; M. Adjutor Rivard, avocat et secrétaire général de l' " Action Sociale catholique " ; le Dr Jules Dorion, directeur de l'Action Sociale.

La remise des décorations aux heureux décorés a été faite intimement dans les salons du palais cardinalice. Son Eminence a adressé quelques mots aux décorés avant de leur remettre leurs titres et M. le juge Lemieux et M. Chapais ont parlé au nom de ceux que le Saint-Siège a honorés.

A tous nous offrons nos plus sincères félicitations.

Les Elections d'Ontario Et la Tempérance

M. Rowell qui avait inclus dans son programme comme un des principaux articles l'abolition des buvettes a été défait par une forte majorité.

Cette défaite ne signifie pas que l'abolition des buvettes est une chose impossible, une mesure impopulaire.

M. Rowell a été battu non pas parce qu'il avait pris une attitude énergique contre les bars mais pour d'autres raisons purement politiques.

L'esprit de parti a été plus fort que l'esprit de tempérance.

La défaite de M. Rowell doit nous inspirer quelques réflexions opportunes.

D'abord il est toujours difficile de chercher à rendre un peuple tempérant simplement par des textes de loi ou un vote quelconque.

La tempérance est plutôt du ressort de la morale que de celui de la politique.

Il faut former le peuple à la sobriété au moyen d'une campagne longue et tenace.

On sait ce qui se fait chez nous.

Rien ne sert de décréter l'abolition du bar, comme on le voulait dans l'Ontario, si le peuple est décidé à boire quand même.

La vertu de tempérance n'est de ne pas quelque chose qu'un peuple peut acquérir par un texte de loi.

Nous croyons que seul un mouvement comme il s'en produit dans notre province peut être pratique, efficace et sérieux.

C'est là le commencement.

Dans l'Ontario on a voulu commencer par la fin.

Notre clergé qui dirige si courageusement la campagne de tempérance a compris parfaitement comment il fallait agir pour résoudre le problème de la tempérance.

Qu'Ontario suive notre exemple.

JUSTIN.

Le Congrès Eucharistique DE LOURDES

Le journal de la Grotte donne les renseignements suivants au sujet du grand Congrès eucharistique international qui se tiendra à Lourdes à la fin de ce mois :

170 archevêques et évêques, dont 10 cardinaux, ont accepté l'hospitalité que leur a offerte Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, et promis d'assister au Congrès eucharistique international qui, du 22 au 26 juillet prochain, se tiendra dans la cité des Apparitions.

Parmi ces 170 cardinaux, archevêques ou évêques, nous en comptons : 1 d'Allemagne, 1 d'Angleterre, 4 d'Autriche, 1 de Belgique, 1 de Bulgarie, 2 d'Ecosse, 7 d'Espagne, 63 de France et d'Algérie, 1 de Grèce, 3 de Hongrie, 2 d'Irlande, 16 d'Italie, 1 du Grand-Duché de Luxembourg, 4 du Portugal, 1 de Russie, 1 de Suisse, 9 de la Turquie d'Asie, 3 de Chine, 2 des Indes Orientales, 3 d'Indo-Chine, 3 des diverses régions de l'Afrique, 2 des Antilles, 8 du Brésil, 7 du Canada, 1 du Chili, 6 de la Colombie, 7 des Etats-Unis, 1 du Mexique, 1 de la République de Panama, 1 du Paraguay, 1 du Pérou, 1 de la République Argentine, 2 du Vénézuëla et 3, enfin, de l'Australie.

Ce sera donc un Congrès vraiment international, œcuménique, non seulement par les fidèles qui y prendront part, mais encore grâce aux évêques de toute langue et de toute nation qui formeront une couronne incomparable au légat du Pape qui le présidera.

PROGRAMME

Le mercredi, 22 juillet. — A 3 heures de l'après-midi : séance solennelle d'ouverture, discours de S. Em. le cardinal légat.

A 5 heures du soir : procession du Très Saint Sacrement.

Les jeudi, vendredi et samedi, 23, 24 et 25 juillet, de 9 heures à 11 heures du matin : réunion des diverses sections.

De 11 heures à midi : réunion sacerdotale ; (le samedi, 25, les rapports allocutions et discussions de cette réunion se fera en latin). Ce même jour réunion aussi pour les hommes.

De 1 heure à 3 heures de l'après-midi : réunion, pour les dames, les deux premiers jours ; pour les jeunes gens, le samedi 25.

De 3 heures à 5 heures de l'après-midi : assemblée générale.

A 5 heures du soir : procession du Très Saint Sacrement.

Le dimanche, 26 juillet. — Dans la matinée : messe pontificale de S. Em. le cardinal légat, à la Grotte.

L'après-midi : procession solennelle de clôture.

ENCORE SAM HUGHES

Nous tenons à protester contre un nouvel acte de sectarisme du département de la milice que dirige le fanatique Sam Hughes.

Au camp des Trois-Rivières on vient encore de lancer l'insulte aux catholiques.

On allait commencer dimanche dernier la sainte messe en plein air en présence des soldats catholiques du camp, auprès de l'autel était placé une garde d'honneur carabine au bras soudain arriva un ordre à la garde d'aller déposer les armes. Ce qui fut fait.

Nos soldats sont plus obéissants que les orangistes de l'Ulster.

L'indignation parmi les catholiques est grande dit-on.

Mais s'indigner c'est peu de chose et cela ne produit pas de résultats.

Il faut que nos miliciens refusent de s'enrôler tant que le fameux règlement vexatoire sera en vigueur.

Les cirques, les grands ennemis de l'économie

La saison des cirques est commencée. Nos journaux et les places publiques sont remplis d'annonces et de gravures grotesques et alléchantes.

Le peuple ne manque jamais de se laisser fasciner par l'appât.

Les cirques font des affaires d'or dans notre province et soutirent aux nôtres chaque année des milliers et des milliers de piastres des petites économies.

C'est là un des côtés les plus regrettables des cirques.

Si nos journaux mettaient autant d'empressement à pousser nos gens à faire des économies, à organiser des Caisses populaires qu'ils en déploient à les attirer aux cirques, on entendrait chaque année bien moins de lamentations sur la cherté de la vie.

Et puis les cirques en plus d'être des gouffres pour les épargnes du peuple sont des foyers de démoralisation.

Donc en garde contre les cirques.

Société d'une messe

M. l'abbé Louis Casaubon, curé de Sainte-Dorothée, décédé le 28 juin, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Jules LABERGE, ptre. Secrétaire.

Archevêché de Québec.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la " Vérité."

Le Congrès de l'A. C. J. C.

Le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne tenu à Montréal a été d'une grande importance. On y a célébré le dixième anniversaire de fondation.

Le travail des Congressistes a été des plus pratiques. On a surtout étudié la question sociale comme l'entend l'Eglise et à la lumière de ses enseignements.

S. G. Mgr Bruchési a présidé le congrès.

En terminant une fière résolution a été adoptée réclamant nos droits et ceux de la langue française dans toutes les Provinces du Dominion.

Les officiers suivants ont été élus :

Président : le Dr G. H. Baril, vice-président : M. Arthur Saint-Pierre, et Camille Tessier ; secrétaires correspondants, MM. Guy Vanier et Alphonse Larochelle ; trésorier Emile Girard, administrateur : Joseph Durand.

La Confédération

Les journaux, à l'occasion du 1er juillet, n'ont pas manqué de célébrer les bienfaits de la Confédération.

Il nous semble qu'à l'heure actuelle il est opportun de faire quelques réserves.

Nous, les Canadiens français nous ne devons pas manquer le 1er juillet d'enregistrer notre protestation contre la violation du pacte fédéral et les injustices commises contre la minorité de langue française dans la plupart des provinces anglaises.

En ce jour sachons nous dresser fièrement et réclamer nos droits à des écoles catholiques et au parler français.

Le travail du dimanche

Pour faire échec au travail du dimanche plusieurs confrères ont entrepris une vigoureuse campagne à laquelle nous sommes heureux de nous associer.

C'est un devoir pour la presse catholique de dénoncer énergiquement toutes les tentatives faites pour faire travailler les ouvriers le jour du Seigneur.

Tenons ferme à la sanctification du dimanche si nous ne voulons pas voir peu à peu notre peuple se déchristianiser, s'abrutir et tomber dans le socialisme.

De nos jours le travail est un des moyens mis en pratique par les juifs, les franc-maçons, pour enlever la foi à l'ouvrier.

Nous reproduisons ailleurs un article de l'Action Sociale sur cette grave question.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

DISCOURS DU RECTEUR DE LAVAL

Mgr Gosselin, recteur de l'Université Laval a prononcé un très remarquable discours à la collation des diplômes lors de la clôture des cours universitaires de Laval, le 17 juin.

Nous en citerons quelques passages :

De temps en temps, dit Mgr Gosselin, des journaux, des revues ou des particuliers daignent s'occuper de notre enseignement classique pour regretter, naturellement, qu'il soit si bourré de grec et de latin, si peu pratique, si peu " du siècle " en un mot.

En face de ces critiques aussi injustes parfois qu'elles sont peu neuves, il n'y a lieu, croyons-nous, ni de s'inquiéter ni de s'émouvoir.

Nous continuerons, comme par le passé, à enseigner du grec et du latin, parce que le bon sens et l'expérience ont démontré et démontrent encore de nos jours jusqu'à l'évidence, que ces langues mortes contre lesquelles on s'acharne en vain depuis longtemps, sont très utiles sinon nécessaires à la formation intellectuelle des jeunes gens qui nous sont confiés.

M. René Bazin, de l'Académie française, écrivait, il n'y a pas deux ans, dans *Les Hommes de demain* :

" Si vous voulez former un homme, sauf exception, vous lui ferez faire des études de latin et aussi de grec. " Et plus loin : " Quelle que soit la carrière qu'il doit suivre plus tard, et fût-elle entièrement scientifique, l'homme a tout avantage à posséder une première culture générale et à connaître les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. Il saura mieux parler, mieux écrire ; il aura sur le monde des ouvertures que les logarithmes, l'algèbre, ni la chimie ne peuvent donner. "

Nous pourrions ajouter à ces paroles bien d'autres témoignages non moins convaincants. Des hommes de science, des représentants autorisés du commerce ou de l'industrie eux-mêmes ont reconnu l'utilité des études grecques et nous n'appuierons pas davantage.

Ce n'est pas, ce ne fut jamais notre pensée que notre système d'enseignement secondaire est parfait. La perfection scolaire est un idéal vers lequel il faut tendre, mais dont la réalisation est l'œuvre des siècles. Les Congrès des études de plus en plus fréquentes, qui réunissent ici même, depuis plusieurs années, les supérieurs et les professeurs de nos collèges classiques, montrent assez par quels efforts ces collèges travaillent partout à élever le niveau intellectuel et moral de leurs élèves.

Ici Mgr Gosselin rappelle que dans quelques jours s'ouvrira un important congrès d'enseignement secondaire.

Et puisque nous sommes à parler des études, c'est ici le lieu de dire un mot du cours de langues modernes inauguré l'an dernier et continué cette année au Grand Séminaire.

On sait combien sont nombreux les émigrants qui chaque année dévalent à Québec ; il y en a, on peut dire, de toutes les nations et de toutes les langues. Sans doute, ces nouveaux

venus prennent, pour la plupart, le chemin des villes et des plaines de l'Ouest, il en reste néanmoins un certain nombre dans nos régions. Ceux d'entre eux qui sont catholiques et qui ne savent que leur propre langue, ne seront-ils pas portés à négliger, à abandonner même leurs devoirs religieux, faute de prêtres qui les comprennent et qui les entendent ? Et n'y a-t-il pas là un péril qu'il importe de conjurer ?

Parmi nos étudiants en théologie quelques-uns iront plus tard exercer le saint ministère dans l'Ouest canadien ; la connaissance de plusieurs langues leur sera, en toute évidence souverainement utile. Ceux qui resteront dans notre province ou iront dans les provinces voisines, seront heureux, aussi de pouvoir à l'occasion, comprendre et parler telle ou telle langue autre que les deux langues officielles de ce pays. C'est pourquoi, avec l'approbation de l'Ordinaire, des leçons de russe, d'italien, d'allemand et de polonais ont été données à ceux de nos étudiants que l'on a jugés pouvoir les suivre sans danger de compromettre leur santé ou le succès de leurs études canoniques, théologiques et scripturaires. L'accessoire, en effet, ne doit pas nuire au principal.

En instituant ces cours, l'Université Laval n'a fait que se conformer à l'esprit de l'Eglise, laquelle a toujours désiré que les fidèles fussent enseignés et desservis, autant que possible, dans leur propre langue.

Au temps déjà éloigné où le Séminaire de Québec, fondateur de cette Université, envoyait des missionnaires aux quatre coins du pays, depuis l'Acadie jusque dans la Louisiane, ses séminaristes ou les prêtres désignés pour les missions commençaient par apprendre la langue des peuples qu'ils allaient évangéliser. Nos séminaristes d'aujourd'hui peuvent donc, en étudiant le russe, l'allemand, l'italien ou le polonais, se glorifier de marcher sur d'illustres traces : les Petit, les Gauhin, les Buisson, les Foucault, les Bergier et plusieurs autres leur ont donné l'exemple en apprenant le micmac ou l'abénaquis, la langue des Tamarois ou celle des Natchez. Avant eux, les Récollets et les Jésuites n'avaient pas reculé devant la même tâche glorieuse.

Informé par Monseigneur l'Archevêque de Québec de l'institution de ces cours de langues modernes, Son Eminence le Cardinal de Laliberté écrivait à Sa Grandeur le 11 décembre dernier pour lui en exprimer sa satisfaction.

Je félicite les excellents jeunes gens de votre séminaire, disait en substance le Cardinal de Laliberté, et je souhaite ardemment qu'ils persévèrent dans leur entreprise, afin qu'ils puissent se rendre aptes à fournir les secours spirituels nécessaires aux émigrants de toutes nations qui se dirigent en si grand nombre vers le Canada.

C'est là, continue Son Eminence, la vraie charité, laquelle ne s'arrête pas à l'extérieur de l'homme — *faciem hominis* — et ne fait acception de personne ; charité très agréable à Dieu, source des hommes et de l'Eglise et qui fera descendre du ciel sur vos étudiants et sur votre pays de précieuses et abondantes bénédictions.

Plaisent ces paroles aussi bienveil-

lantes qu'autorisées servir d'encouragement à tous ceux qui de près ou de loin se sont intéressés à ces études.

Par suite des conflits politico-religieux dont le siècle dernier a été trop souvent témoin, les études du droit public de l'Eglise ont pris un peu partout une importance croissante.

L'Université Laval est loin certes de se désintéresser de ces questions. A différentes reprises, quelques-uns de ses professeurs ont exposé, en des conférences publiques, les principes fondamentaux d'où dépend la solution de tant de problèmes de la plus haute actualité ! L'un d'entre eux, Mgr L. A. Paquet, achève même de publier, pour le grand public, un ouvrage en plusieurs volumes sur le droit social chrétien, ouvrage qui a valu à son auteur des approbations et des félicitations aussi nombreuses qu'autorisées et souvent parties de haut lieu.

Ce qui paraît, en outre, désirable, et ce à quoi songent depuis quelques années les directeurs de l'Université, c'est d'établir, conformément à la demande des Pères du Premier Concile Plénier de Québec, un cours régulier et obligatoire de droit public de l'Eglise pour les élèves de la Faculté de Droit.

Des circonstances plus fortes que notre volonté nous ont jusqu'ici empêchés de réaliser ce dessein. C'est notre espoir que dès l'an prochain, à moins d'obstacles imprévus, ce cours pourra être institué et inauguré.

La Loi et le Travail du Dimanche

L'Action Sociale a entrepris une vigoureuse campagne contre ceux qui violent le repos du dimanche :

Il existe, dit notre confrère, un moyen direct de faire respecter le dimanche dans la province de Québec. C'est de faire en sorte que la loi soit appliquée.

Les articles 4467, 4468 et 4469 des Statuts refondus disent :

" 4467 — Il est défendu, le dimanche, dans un but de lucre, sauf néanmoins le cas de nécessité ou d'urgence, d'exécuter ou de faire exécuter aucune œuvre industrielle, ainsi que d'exercer aucun négoce ou métier, ou de donner ou d'organiser des représentations théâtrales, ou des excursions accompagnées de vente de liqueurs enivrantes, ou de prendre part ou d'assister à ces représentations théâtrales ou à ces excursions. 7 Ed. VII, c. 42, s. 2.

" 4468 — Chaque contravention à quelque une des prohibitions de la présente section rend passible d'une amende d'une piastre au moins, et de quarante piastres au plus, avec dépense, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours pour une première infraction, et d'une amende n'excédant pas cent piastres, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas soixante jours pour toute infraction subséquente. 7 Ed. VII, c. 42, s. 3 ; 9 Ed. VII, c. 51, s. 1.

" 4469 — L'amende appartient à la

Couronne, mais le recouvrement n'en peut être demandé que par un sujet britannique, dans les deux mois qui suivent le délit, devant un juge des sessions de la paix, un recorder ou un magistrat de police ou de district, ou deux juges de paix, conformément aux dispositions de la partie XV du Code Criminel, et lorsqu'une personne enfreint quelque une des dispositions de la présente section et que cette infraction est aussi une contravention à une autre loi, le délinquant peut être poursuivi soit en vertu des dispositions de toute autre loi applicable à la contravention imputée. 7 Ed. VII, c. 42, s. 4 "

Comme on le voit, ces articles sont explicites ; mais ils ne s'appliquent pas automatiquement. Il faut quelque un pour en demander l'application ; et c'est là que la volonté basée sur le sens catholique, dont nous parlions hier, peut devenir le principal élément de succès.

On a bien lu, dans l'article 4469 : " L'amende appartient à la couronne, mais le recouvrement n'en peut être demandé que par un sujet britannique. "

La loi ainsi rédigée prête quelque peu au laisser faire, puisque personne n'est chargé de voir à son application. Il n'y a pas comme dans les règlements de police qui régissent les municipalités, d'officiers spéciaux chargés de voir à son application. Ce sont les citoyens qui, dans la grande majorité des cas, sont obligés de préparer les causes, et de se porter partie civile.

La chose n'est pas toujours agréable, nous en convenons, et la perspective de se créer des tracasseries n'est guère de nature à encourager les gens à s'embarquer dans pareille galère. Mais puisqu'il existe des gens qui n'hésitent pas à s'imposer ces désagréments dans le seul but d'empêcher des propriétaires quelque peu brutaux de maltraiter leurs bêtes ; pourquoi ne s'en trouverait-il pas pour faire cesser un abus bien plus grave que celui-là ? Le spectacle d'un animal maltraité peut porter à la pitié ; mais celui d'un être insulté à un être respecté et aimé n'est-il pas propre à faire bondir d'indignation ?

D'autre part on ne craint pas de dénoncer ceux qui commettent des déprédations et troublent ainsi la paix publique ou compromettent l'ordonnance d'une fête ; comment pourrait-on rester indifférent en face d'actes qui jettent la perturbation dans la société toute entière, et l'orientent vers sa ruine ?

Il ne faut pas s'arrêter aux sophismes derrière lesquels les contempteurs de la loi du dimanche cherchent à s'abriter. L'Eglise catholique est la plus tolérante des sociétés, et ses prêtres n'ont jamais refusé de laisser travailler le dimanche lorsqu'une nécessité réelle y oblige. Mais le simple désir de faire plus d'argent ne compte pas, à ses yeux, pour une nécessité réelle. Donc lorsque des usiniers dissimulent sous cette nécessité ce qui n'est que de l'ambition, regardons un peu ailleurs avant de nous laisser naïvement bernier.

La province d'Ontario a beaucoup plus d'industries que celle de Québec, et ces industries y sont prospères. Cependant on ne travaille pas le dimanche dans Ontario.

Dans Québec il y a des pulperies et fabriques de papiers qui n'ouvrent pas leurs portes le dimanche, et elles trouvent aussi les moyens de vivre. Pourquoi les autres seraient-elles soustraites à la loi ? Il est d'autres industries qui paieraient beaucoup plus leurs propriétaires si on les laissait exercer le dimanche ; et cependant on leur impose le chômage.

Elles vivent et elles prospèrent tout de même.

Est-ce qu'il suffirait d'être capitaliste et souvent étranger au pays pour fouler impunément aux pieds nos lois, nos coutumes et nos croyances ?

Soyons donc assez énergiques pour nous faire respecter même des riches, même des puissants ; et en attendant que la loi soit modifiée de manière à dispenser les citoyens de faire eux-mêmes la police, les jours du Seigneur, ne craignons point d'utiliser ces articles 4467, 4468 et 4469, qui nous donnent les moyens de mettre les profanateurs du dimanche à la raison.

La Presse Catholique

SON IMPORTANCE

L. R. P. Armand Chosegros, S. J., dans le *Messageur Canadien* du Sacré-Cœur dénonce les dangers du journal sectaire et les hypocrisies de la grande presse à tout net qui se cache sous des dehors catholiques et il engage les nôtres à encourager les journaux foncièrement bons :

La vie surnaturelle s'alimente et se fortifie en nous par les pensées et les désirs surnaturels. Faute de saintes pensées et de désirs célestes, l'âme se déprime, se matérialise, et la vie chrétienne comme une lampe sans huile s'éteint.

En nos jours, nous devons, si nous voulons vivre chrétiennement, nous nourrir tous les jours de pensées chrétiennes, de considérations excitant en nous des aspirations chrétiennes.

Il nous faut autre chose que la presse politique de partis. On trouve bien par hasard dans ces journaux, des résumés de sermons de carême, des reportages religieux et parfois des allocutions religieuses, mais d'ordinaire, ils sont remplis d'annonces payantes et parfois barnumesques. On y raconte par le menu les exploits des bandits, les gestes des voleurs. On jette en pâture à la curiosité malsaine les débats de la cour d'assise. On s'ingénie dans les articles de fond à ruiner ses adversaires politiques et à présenter sous des couleurs magiques tous les faits de ses amis.

L'indépendance est un vain mot. Il faut plaindre les catholiques qui se nourrissent de la lecture quotidienne des grands journaux politiques.

Il faut donc que nous cherchions ailleurs, dans une revue ou même un journal franchement catholique, l'aliment dont nous avons besoin.

Notre devoir c'est d'encourager la revue ou le journal catholique avant tout, de le défendre, de lui réserver nos annonces, nos correspondances, nos dons, de le faire connaître, de le répandre.

Si nous avons du zèle, nous prendrons des moyens indirects ou directs,

si c'est possible, pour expulser le mauvais journal de la maison voisine et de la paroisse.

Il y a telle feuille radicale, dénigrante, qui cherche à se glisser dans nos familles chrétiennes, pour répandre ses sophismes venimeux. A nous les Ligneurs du Sacré Cœur, de nous rendre compte de la puissance de la mauvaise presse, à nous, d'entreprendre une campagne de persuasion et d'influence pour arrêter l'invasion du fléau.

A nous, de démasquer les équerres et les petits tabliers, à nous de faire connaître pour ce qu'ils sont les petits-avaunts bouffis de fausse science, à nous, de bien faire voir pourquoi ils ne veulent au mouton, au *Saint-Jean-Baptême*, à nos écoles et à nos institutions.

L'apostat de la foi et de la religion a des raucunes violentes, et il en veut bel et bien à la religion. Mais n'allez pas croire qu'il l'avouera. Oh ! non. A l'entendre il ne veut que le progrès et l'instruction du peuple.

De même, nous avons parmi nous des publicistes, pour qui tout auteur catholique qui a le malheur d'afficher sa religion est un auteur inexistant tout simplement. Pour le ridiculiser on ne reculera devant aucune image grotesque, devant aucune malhonnêteté, devant aucune bordée de bave et d'injures. Ces publicistes n'auront jamais assez d'éloges pour des vers païens et des gauloiseries, mais devant un volume catholique, ils tomberont dans des accès frénétiques.

Les gamifieries fourmillent au bout de leur plume.

Heureusement que le manque de mesure et de dignité de ces journalistes et leur incompetence manifeste sur une foule de questions qu'ils ignorent ou ne connaissent que superficiellement, leur a enlevé à peu près tout crédit.

Pour nous, ne donnons notre confiance qu'au journaliste qui a le sens catholique, qui respecte l'*Index* et les défenses des évêques et qui s'inspire de l'Évangile et n'a pas peur de confesser la foi et la morale de Jésus Christ.

A. C., S. J.

Liste d'expressions pour le Commerce et l'Industrie

LA FERME

Expressions fautes et expressions correctes

(Suite)

Faulx (de faucheuse)—Lame.
 Ferrée (pelle étroite)—Bèche.
 Fleau—Fléau.
 Gang plough—Polysoc.
 Herse à ressorts—Déchausseuse.
 Horse Power—Manège.
 Huilier (automatique, pour machines)—Lubrificateur.
 Manchon, dans le sens de—Mancheton.
 Mémoires (de voiture etc) Brancard.
 Moulin à battre—Batteuse. (Terme générique qui signifie le manège ou le

moteur avec la batteuse proprement dite.)

Moulin à beurre—Birate.
 Moulin à faucher—Faucheuse.
 Moulin à laver—Laveuse.
 Moulin à vent—Aéromoteur.
 Neck Yoke—Barre d'avant.
 Pelle à cheval—Excavateur.
 Quatre-roues—Chariot, camion, fourragère.
 Rack à foin—Fourragère.
 Rancheuseuse—Buttoir.
 Repair—Rechange, raccommodage.
 Morceau de repair—Pièce de rechange.
 Une faux de repair (pour faucher etc)—Une lame de rechange.
 Réparage—Raccommodage.
 Sarcleur—Sarcoir.
 Sarcleur à cheval—Extirpateur, sarcificateur.

Scraper—Grattoir, râissoire, râclette.

Séparateur—Tarare. (Instrument qui sert à vanner le blé, à nettoyer le grain.)

Souffleur (dans la batteuse)—Tarare tarare ventilateur.

Spreader (pour fumier)—Distributeur, distributeur d'engrais.

Sprinkler—Pulvérisateur.

Train de devant, de derrière (dans les voitures, charrues etc.)—Avant-train, arrière-train.

Travaux (de voiture)—Brancard.

Truck (voiture pour transporter les lourdes machines, batteuses, manèges, moteurs etc.)—Fardier, diable. (Le truck est un wagon-tombereau employé sur les chemins de fer.)

Tung—Timon.

Wagon de ferme—Camion, chariot. (Le wagon est un véhicule employé seulement sur les chemins de fer.)

Wagon pour transporter les machines, batteuses, manèges, etc.—Fardier.

(Le Bulletin du Parler Français).

Un concordat en Serbie

Grâce à un concordat signé par le Saint-Siège et la Serbie, le catholicisme est reconnu formellement en Serbie. Le pape a nommé un archevêque à Belgrade, et un autre à Oskub. Ils seront salariés par le gouvernement. L'enseignement du catéchisme est permis dans les écoles, un séminaire reçoit des subsides, les mariages mixtes sont soumis aux stipulations de la loi canonique, la propriété de l'Église est déclarée inviolable et des prières seront offertes dans les églises pour le roi.

EN PASSANT

Le coq Nous lisons dans de **Strasbourg** les journaux français : " Les efforts que les autorités allemandes déploient avec une ardeur tenace pour germaniser l'Alsace-Lorraine rencontrent, comme on le sait, une résistance non moins tenace de la part des populations indigènes.

Or, voici qu'aux protestations vient s'ajouter une voix inattendue — la plus sonore et la plus auguste de toutes les voix du pays opprimé : celle

du vieux et glorieux coq gaulois qui couronne l'horloge de la cathédrale de Strasbourg.

Depuis qu'il fut placé là-haut, il n'avait jamais chanté que l'heure française ; les Allemands récemment s'émurent : ils voulurent le rappeler à la raison et mandèrent un horloger de Berlin, mais il eut beau démantibuler l'horloge, le coq persista à chanter l'heure française, en retard de 27 minutes sur l'heure allemande.

Furieux, le gouvernement allemand fit successivement appel à l'habileté des meilleurs ouvriers d'art de l'empire. Peine perdue. le coq était obstiné.

Alors on s'est découragé : il continuera, le brave coq, à claironner au moment précis où toutes les cloches de France annoncent la douzième heure du jour. Saluons avec une tendresse émue ce courageux récalcitrant... "

—o—

Sport Un confrère français **abrutissant** est bien de notre avis au sujet du culte abrutissant des professionnels du sport.

" Le club de Brock'yn, dit-il, a offert à un joueur de *base-ball* \$65,000 pour trois ans. L'offre a été refusée comme trop peu considérable.

On a là une idée de la mentalité américaine.

Les joueurs de *base-ball* sont de grands personnages, leurs services sont payés à prix d'or. Chez nous, le représentant du roi, le lieutenant-gouverneur, ne gagne que \$10,000 par année.

Dans l'ancienne Rome païenne au temps du *panem et circenses*, (du pain et des jeux) l'engouement pour les jeux alla de plus en plus grand, à mesure que se faisait plus rapide et plus apparente la décadence romaine, mais ceux qui se donnaient en spectacle dans les arènes étaient au moins de vulgaires esclaves.

Aujourd'hui les adeptes de la force brutale et du sport sont des personnages très recherchés et rémunérateurs des États-Unis.

La Rome de la décadence s'entassait au Cirque, aux arènes pour applaudir les jeux des bouffons, les combats de gladiateurs, les tueries de chrétiens et les mimes, le cinéma du temps.

On remarque un phénomène analogue chez les populations modernes où la culture intellectuelle et les vertus morales sont en baisse. "

—o—

Succès des nôtres Les élèves du collège de Saint-Boniface ont obtenu, cette année en-

core, des succès marqués dans les examens universitaires. Ils ont gagné, nous disent les *Gloches* de Saint-Boniface, 18 bourses. Orphidias Allaire a obtenu avec grande distinction la médaille d'or de l'Université. Parmi les lauréats il nous fait plaisir de relever les noms de plusieurs élèves du Petit-Séminaire : Joseph Bellavance, Ildor Joyal, Albert Brunet, Jean Fay, Pierre Picton et Antoine d'Eschambault.

—o—

La santé S. G. Mgr Bruchési de **du Pape** de retour de son voyage *ad limina* a fait aux journaux la réjouissante déclaration suivante au sujet de la santé du Saint-Père :

" J'ai eu le bonheur, d'avoir plusieurs audiences de Sa Sainteté. J'ai trouvé le St-Père en bonne santé et très intéressé aux affaires de l'Eglise Universelle. "

Le pape est mieux portant que jamais. Son esprit est aussi lucide et son intelligence aussi vivace que celle d'un homme de cinquante ans. Je l'ai vu plusieurs fois et son apparence de vitalité contredit absolument les rapports sensationnels que l'on fait courir sur l'état de sa santé. Il a plus de quatre-vingts ans, mais il est fort, plein d'enthousiasme et de zèle.

—o—

A ajouter Le Danemark, petit royaume du nord de l'Europe, est un pays de progrès et d'initiative toute de bon sens.

Une de ses lois, par exemple, oblige l'hôtelier qui leur a servi le dernier verre de faire transporter à leur domicile, en voiture et ses frais, les personnes ivres arrêtées par la police.

Le difficile, ce doit être de trouver l'hôtelier qui a servi le dernier verre à ces malheureux trouvés sans connaissance dans les rues.

La loi est bonne et doit faire réfléchir un buvetier qui s'apprête à verser un " verre " à un individu qui en a déjà trop.

C'est là un article qu'on pourrait efficacement ajouter à notre loi des licences.

—o—

Sacre d'érable Le jour de la Confédération, dit la Patrie, à la demande du ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, l'on a distribuée d'un bout du pays à l'autre, sur les trains de chemins de fer, sur les bateaux, dans les hôtels, etc., des échantillons très coquettement préparés de sucre d'érable.

Cette innovation ne contribuera pas peu à remettre en honneur le produit si délicieux de nos érablières que les autorités fédérales ont décidé de protéger contre les falsifications de toute espèce et de toute catégorie.

C'est par l'entremise de la maison Gunn et Langlois qu'a été faite cette distribution générale et gratuite

Godfroy Langlois fêté

L'Événement souligne par les réflexions suivantes le départ de M. Langlois et la petite fête que ses amis lui ont faite. En passant notre confrère réfute l'argument apporté par quelques journaux pour excuser la nomination de notre émancipé.

" M. Godfroy Langlois, complimenté par les journaux libéraux, fêté par ses amis, et comblé d'un superbe cadeau par la petite cour qu'on lui connaît, s'embarquera demain pour Bruxelles où il va prendre charge de la gérance de la Province de Québec en Belgique. Depuis sa nomination, par un seul journal libéral n'a voulu répondre aux critiques justifiées de la presse purement catholique et des gazettes de l'opposition. La conspiration du silence avait été commandée par

Mr Lomer Gouin lui-même, et le mot d'ordre a été observé.

Ainsi le défi lancé à l'opinion catholique est perpétré. L'on décerne la plus belle récompense possible au politicien qui s'est acharné à saper les œuvres nationales et catholiques en cette province. Après avoir feint pendant quelques années de combattre l'influence néfaste de ce petit personnage intrigant que le premier ministre lui-même qualifiait naguère de dénigreur, le gouvernement jette le masque, donne l'accolade au suppôt des loges maçonniques, et lui confie un poste de confiance avec un traitement de faveur.

C'est déjà très perfide et souverainement odieux, mais ce n'est pas tout. L'on a organisé depuis une campagne d'infâme calomnie, en faisant circuler frauduleusement dans certains quartiers une rumeur allant à dire que les plus hautes autorités catholiques auraient sanctionné cette honteuse nomination. Comme si jamais les autorités religieuses avaient décerné des primes à leurs pires ennemis !

Cette tactique impudente et lâche fait le déshonneur de ceux qui l'utilisent. Quiconque entendra un chef rouge répéter ce mensonge peut traiter de calomniateur celui qui l'aura colporté en public. Non seulement aucune autorité catholique n'a approuvé la nomination de M. Godfroy Langlois, mais les journaux inspirés par l'évêque ont au contraire dénoncée et flagellée énergiquement.

Les Régicides à l'œuvre

L'héritier du trône austro-hongrois et son épouse ont été tués à coup de revolver par un étudiant serbe dans la rue principale de Sarjevo.

On avait d'abord quelques instants auparavant tenté de les tuer en leur lançant une bombe.

C'est un étudiant serbe qui armé d'un revolver fit feu sur l'archiduc François-Ferdinand et sur sa femme. Ils moururent quelques instants après dans l'automobile qui les transportait.

Le misérable assassin, un tout jeune homme de dix-huit ans du nom de Prinzip est évidemment l'instrument des anarchistes.

Le complot a été soigneusement ourdi en loges.

Un petit coup d'œil

Nous invitons nos abonnés à examiner la date d'échéance de leur souscription sur la bande de leur journal.

Il nous est dû en arrérages un très fort montant qu'il nous est absolument nécessaire de prélever si nous voulons attacher les deux bouts de l'année, surtout à la suite des dépenses extraordinaires que tous connaissent.

Nos lecteurs sont aussi priés de prendre note que l'abonnement est payable d'avance.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

En vente à la " Propagande des Bons Livres "

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

LES FASTES DE L'EGLISE

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'Enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence sanglante.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 14 Les Moines.
- 15 La Terre Mérovingienne, et ses Saints.
- 16 L'Île des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au berceau.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive.
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Croix.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 34 La Parole et l'Épée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Les douze Pilotes.
- 36x L'Ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienna.

Broché, 40 sous l'unité.

JESUS-CHRIST médité et contemplé tous les jours de l'année. 6 volumes in-18 ornés de filets rouges. Nouvelle édition augmentée : des Prières pour la Confession, la Communion, les visites au Saint-Sacrement, des Litanies du Sacré-Cœur, et de la Sainte Vierge, des Prières pendant la Sainte Messe, et des vêpres du Dimanche.

Relié percaline, titre doré sur le plat tr. jaspée.....franco \$2.25

LE JEUNE APOLOGISTE. Relié 20c. l'unité. \$2.00 la doz. Broché 11c. l'unité. \$1.20 la doz.

—o—

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco....30c.

Auteurs Choisis

Chaque vol. in-12. Relié demi-basane En librairie 50cts. l'unité.

BOSSUET. Mélanges. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. De l'Eglise et de sa divine constitution. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc. Texte latin et traduction française en regard. Sept. vol.

S. S. PIE X. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs. Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

BOSSUET. Œuvres philosophiques. Un vol. de 528 pages.

BOSSUET. Lettres de piété et de direction. Trois vol. de 322 à 380 pages.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb

par C. d'Hallencourt
Berryer, par Pierre Lemoyne.
Montalembert (Abbé L. Bouthors)
Le général Chanzy, par Jean Laure.
Jean Chouan et la Chouannerie
par Michel de R...
Amiral Courbet, (Comte de Lionval).
O'Connell, par Emile Valsayre

PAILLETES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETES D'OR. Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort...\$2.25.

GUIDE des serviteurs de Marie exemple et invocations propres ajoutés à chaque chapitre pour les exercices du Mois de Marie.

Relié...30c.

BIBLIOTHEQUE de Souvenirs et Récits militaires.

104 Brochures de 32 pages. Prix \$3 25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages: Broché... 25 sous. relié... 40 sous.

La Collection Bleue

La Fresnaie — M. Aigueperse.

Main d'enfant " "

L'Héroïsme au pays des neiges — M. du Canfranc.

Le Fils de Stenio Morelli — Mary Floran.

Une Part de Bonheur — M. de Lamiraudie.

Aventures d'Artiste — M. de Lamiraudie.

La Pupille du Doyen — Maurice Le Beaumont.

Sans Baptême — Jeanne de Lias.

Les Hommes de Proie — Jeanne de Lias.

Le Plan de la Comtesse — M. Maryan.

La Fiancée Bœr — Raoul Montis.

La Fortune de M. Maufroy — B. Rorlot.

Le Mystère d'Arlacq — Marie Thiery.

Au But " "

La collection 14 vol. \$4.00

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la " Vérité "
près Québec